

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

Les maladies de la faune sauvage à travers le monde

Chaque année, le [Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage](#) passe en revue certains des événements pathologiques graves observés chez les animaux sauvages qui ont été portés à l'attention de ses membres et de leurs réseaux. Ces événements ont été nombreux en 2017.

En Mongolie, pas moins de 55 % de la population totale d'antilopes saïgas (*Saiga tatarica mongolica*) est morte de la peste des petits ruminants (PPR), et ont également été atteintes les populations d'ibex de Sibérie (*Capra siberica hagenbecki*), de gazelles à goitre (*Gazella subgutturosa*) et de grands bharals (*Pseudois nayaur*), ainsi que les petits ruminants domestiques. Des virus de la grippe aviaire de type H5N6 et H5N8 ont entraîné la mort d'oiseaux sauvages et d'oiseaux domestiques sur la côte Pacifique de l'Asie, notamment en République Populaire de Chine, Taipei Chinois, République de Corée, Hong Kong, Inde, Japon, Népal, Philippines et Vietnam, et des virus du type H5N8 ont occasionné de nombreux épisodes de mortalité en Europe de l'Ouest durant l'hiver 2016-2017. La peste porcine africaine qui s'est propagée de l'Europe orientale à l'Europe occidentale a continué de se répandre, et des efforts à grande échelle ont été déployés pour lutter contre la [cachexie chronique des cervidés en Norvège](#).

En Tanzanie, en Namibie, au Mozambique et au Zimbabwe, des foyers importants de fièvre charbonneuse ont eu lieu, en particulier chez l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), mais aussi l'éléphant (*Loxodonta africana*), le zèbre (*Equus burchelli*), le gnou (*Connochaetes taurinus*) et diverses espèces de gazelles. En Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe, de nombreux cas ont été signalés chez des personnes qui avaient manipulé ou mangé de la viande provenant d'animaux infectés. Parmi les maladies notables recensées en Afrique et au Moyen-Orient figurent la peste à Madagascar, la variole du singe dans le bassin du Congo, la fièvre hémorragique de Marburg en Ouganda, la fièvre de Lassa au Nigeria, et le syndrome respiratoire MERS-CoV en Arabie saoudite.

En Amérique du Nord, un foyer de myiase à *Cochliomyia hominivorax* chez le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) a été éradiqué avec succès grâce à des mouches mâles stérilisées relâchées de façon massive. La cachexie chronique des cervidés a continué de se propager de façon naturelle ainsi que par les activités humaines. Les premiers résultats des essais sur cette infection qui ont été conduits chez le macaque ont montré que ces primates de l'Ancien Monde pouvaient contracter la maladie après ingestion de viande d'animaux atteints.

Ce résumé des événements sanitaires les plus marquants démontre les relations étroites qui existent entre les maladies de la faune sauvage, des humains et du bétail. Il est indispensable de comprendre ces relations si l'on veut gérer et réduire les risques que présentent ces maladies. **Cette compréhension repose sur la surveillance et la déclaration des maladies touchant la faune sauvage.**

Il est très important, à la fois pour la santé de l'animal et celle de l'homme, d'être informé de l'émergence d'agents pathogènes et de maladies dans la faune sauvage

Déclaration des maladies de la faune sauvage auprès de l'OIE

Il est très important, pour la santé humaine comme pour la santé animale, d'être informé de tous les agents pathogènes et maladies qui sévissent dans la faune sauvage ; c'est pourquoi l'OIE demande à tous ses Membres de ne pas omettre de notifier les [agents pathogènes et maladies de la faune sauvage qui ne figurent pas sur la Liste officielle de maladies établie par l'OIE](#). Cette notification n'est pas obligatoire mais fortement encouragée, c'est l'une des raisons d'être des points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage, et de leur formation. On note actuellement une faible participation à cette démarche mais, dans les prochains mois, l'OIE prendra des mesures pour simplifier la déclaration

de ces maladies et pour l'encourager, en apportant plus d'explications sur les critères de notification des maladies non listées par l'OIE et en favorisant la communication avec les points focaux nationaux pour la faune sauvage. Le Groupe de travail conseille vivement à tous les Pays membres de l'OIE de participer à cette démarche de notification des maladies touchant la faune sauvage qui, même non obligatoire, n'en demeure pas moins essentielle.

Méthodes de diagnostic appliquées à la faune sauvage

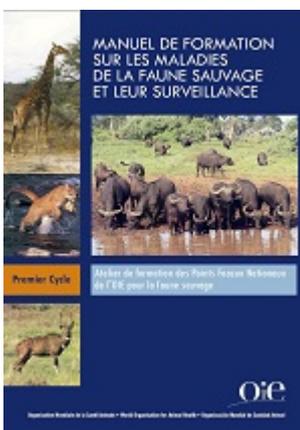
De nombreuses personnes, notamment les points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage, recherchent des renseignements sur les méthodes les plus appropriées pour identifier les agents pathogènes et les maladies qui ne sont pas répertoriés dans la liste officielle établie par l'OIE et qui, par conséquent, ne sont pas couverts par les *Codes et Manuels* de l'OIE. Le Groupe de travail a relevé que les sites internet suivants proposent des conseils intéressants concernant les techniques de diagnostic (en anglais) :

- [fiches de diagnostic](#) proposées par l'association européenne des maladies de la faune sauvage (*European Wildlife Disease Association – EWDA*)
- [fiches repères sur la santé de la faune sauvage](#) proposées par *Wildlife Health Australia*
- fiches repères contenues dans l'ouvrage [Transmissible Diseases Handbook](#) de l'association européenne des vétérinaires de la faune sauvage et en captivité (*European Association for Zoo and Wildlife Veterinarians – EAZWV*).

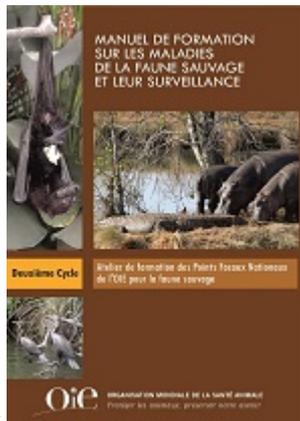
Le Groupe de travail a entrepris de recenser les sources d'information fiables proposées en ligne concernant les techniques applicables aux échantillons prélevés chez des animaux sauvages ; ces méthodes diagnostiques doivent pouvoir s'appliquer à chacun des agents pathogènes qui ne figurent pas sur la Liste de l'OIE mais dont l'OIE sollicite chaque année la notification (facultative) de la part de ses Pays membres. Cette information sera transmise à l'OIE afin d'aider les Pays membres à surveiller et à diagnostiquer les maladies touchant la faune sauvage. Cette tâche devrait être accomplie d'ici la prochaine réunion du Groupe de travail en décembre 2018.

Manuels et ateliers de formation sur la santé de la faune sauvage

Le Groupe de travail apporte très volontiers son soutien aux ateliers de formation proposés par l'OIE aux différents points focaux nationaux pour la faune sauvage. Ces ateliers de formation se déroulent sous la forme de cycles dont quatre ont d'ores et déjà eu lieu, et un cinquième est en cours. Chacun des cycles accomplis a compté cinq ateliers régionaux portant sur les mêmes thèmes, chaque atelier étant situé en un lieu choisi de l'Asie, des Amériques, de l'Europe, de l'Afrique francophone et de l'Afrique anglophone et du Moyen-Orient. Un manuel de formation est rédigé au terme de chaque cycle, et peut être utilisé par chacun pour se former de manière individuelle ou en groupe.

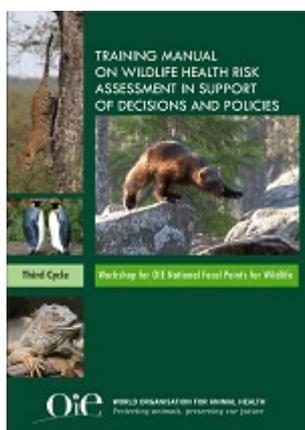


Le manuel du premier cycle est une introduction générale à la santé de la faune sauvage, et à sa pertinence au regard



de la santé de l'homme et des animaux domestiques.

Le manuel du deuxième cycle fait une présentation détaillée de la surveillance des maladies de la faune sauvage et inclut des fichiers de données qui peuvent être étudiés et envisagés comme des exercices d'apprentissage.



Le manuel du troisième cycle (disponible en anglais) propose un cours « méthodologique » d'appréciation du risque sanitaire que présente la faune sauvage dans un contexte de mouvements internationaux d'animaux sauvages, et transposera ensuite cette appréciation du risque dans le processus décisionnel réel, avec un exercice d'analyse de prise de décision en fonction de plusieurs critères.

Le manuel du quatrième cycle est en cours de préparation et donnera des informations pratiques sur la surveillance des maladies de la faune sauvage en insistant sur leur diagnostic.

Le Groupe de travail félicite l'OIE de la qualité de ces ateliers de formation destinés aux points focaux nationaux pour la faune sauvage, et incite toute personne intéressée à faire le meilleur usage de ces précieux manuels pédagogiques que l'OIE met gracieusement à la disposition de tous, partout dans le monde.

L'OIE demande à ses Membres de ne pas omettre de notifier les agents pathogènes et maladies de la faune sauvage qui ne figurent pas sur la Liste officielle de maladies de l'OIE

Mise à jour du mandat du Groupe de travail

La version réactualisé du mandat du Groupe de travail a été adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués en

mai 2018. La précédente version du mandat incluait une mission de notification auprès de la Commission scientifique pour les maladies animales (« Commission scientifique ») des événements sanitaires survenant dans la faune sauvage. Cette importante relation avec la Commission scientifique sera maintenue mais, de surcroît, le Groupe de travail apportera de manière générale son aide à l'OIE pour toutes les questions relatives à la faune sauvage et accompagnera l'Organisation et les Pays membres pour répondre de manière volontariste aux impératifs de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité. En décembre 2018, lors de sa réunion au Siège de l'OIE, le Groupe de travail programmera des activités autour de ces nouvelles responsabilités et commencera à les mettre en œuvre.

[Rapport de la réunion du Groupe de travail tenue du 12 au 15 décembre 2017](#)

Contact : [Service scientifique et technique de l'OIE](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

► GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail sur la faune sauvage présente un aperçu des faits marquants



© Torsten Mörrner

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int